

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 Avril 2014**

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, le lundi 28 avril 2014 à 10 heures, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur José SIMONI.

Nombre de conseillers:

En exercice: 7
Présents: 7
Absent : 0
Absent représenté : 0
Votants: 7

Conseillers présents:

José SIMONI
Pasquin NASICA
Joseph NASICA
Josette GRAZIANI
Paul Marc ROLLES
Pierre NASICA
Raymond COLOMBANI

DATE D’AFFICHAGE

06 /05/014

Conseillers absents: 0

Le secrétaire désigné était: Pasquin NASICA

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Vote du compte administratif**
 - 2 - Vote du compte de gestion**
 - 3 - Affectation du résultat**
 - 4 - Vote du budget primitif**
 - 5 - Indemnités du maire et des adjoints**
 - 6 - Retrait de la délibération délégation au maire**
 - 7 - Délégation consentie au maire par le Conseil municipal**
 - 8 - Prolongation du contrat de travail de Mr KIRSCHKE**
 - 9 - Désignation des délégués au syndicat d’électrification**
 - 10 - Demande de financement des travaux d’assainissement**
 - 11 - Location d’un appartement communal à MME MANUEL**
 - 12 - Questions diverses**
-

1 – Vote du compte administratif

Le Maire présente le compte administratif de l’année 2013 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 12 044.69 € et un excédent d’investissement de 49 341.39 €. Le compte administratif est voté à l’unanimité par le conseil municipal.

2 - Vote du compte de gestion

Le Maire présente le compte de gestion de l’année 2013 et fait constater une parfaite concordance des écritures avec le compte administratif. Le compte de gestion est voté à l’unanimité par le conseil municipal.

MAIRIE DE PRATO DI GIOVELLINA

3 - Affectation du résultat d'exploitation

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'année 2013 (12044.69 €) en recette de fonctionnement ligne (R002) sur le budget 2014.

4 - Vote du budget primitif

Le maire présente le projet de budget primitif chapitre par chapitre. Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont les suivants :

Fonctionnement	: Recettes	92 173.00 €	Dépenses	92 173.00 €
Investissement	: Recettes	192 096.34 €	Dépenses	192 096.34 €

Le budget est adopté à l'unanimité par le conseil municipal

5 - Indemnités du maire et des adjoints

Le maire propose de fixer le taux des indemnités du maire et des adjoints comme suit :

Maire : 17% de l'indice 1015 de la fct. Publique, soit une indemnité mensuelle brute de 646.25 €.

Adjoints : 5.5% de l'indice 1015, soit une indemnité mensuelle brute de 209.08 €.

Le conseil adopte à la majorité les taux proposés par le Maire.

6 – Retrait de la délibération du 28 mars 2014 relative aux délégations consenties au maire.

Le maire explique que cette délibération a été déclarée entachée d'illégalité par le sous-préfet sous prétexte que certaines délégations manquent de précision. Il propose donc au Conseil de retirer cette délibération du registre des délibérations. Le conseil approuve ce retrait à l'unanimité.

7 – Délégations consenties au maire.

Suite au retrait de la délibération des délégations consenties au maire, une nouvelle liste de délégation est proposée au Conseil municipal qui l'adopte à l'unanimité.

8 – Prolongation du contrat de travail de Mr KIRSCHKE.

Le maire propose au conseil municipal de prolonger le contrat de travail de Monsieur KIRSCHKE qui se termine le 28 avril 2014. La prolongation serait de 6 mois en accord avec le pôle emploi. Les conditions d'embauche sont les mêmes à savoir : une durée de travail hebdomadaire de 20 heures et une prise en charge de l'état à 70% avec exonération des charges sociales patronales. Le conseil adopte à la majorité cette proposition.

9– Désignation des délégués titulaires et suppléants au Syndicat Intercommunal d'électrification et d'éclairage public de la Haute-Corse.

Le maire propose :

Délégué titulaire : José SIMONI

Délégué suppléant : Pasquin NASICA

Adopté à l'unanimité par le conseil Municipal

10 – Demande de financement pour les travaux d'assainissement.

Le maire informe le Conseil que le schéma directeur d'assainissement réalisé par le bureau d'études tpa e a chiffré une dépense de 368 820 € HT (406 902€ TTC) pour la remise en état du réseau de collecte et la construction d'une station d'épuration.

Le maire propose donc au Conseil de délibérer pour solliciter du Conseil Général, de l'agence de l'eau et de la CTC un financement le plus élevé possible pour aider la commune à réaliser ces travaux.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

MAIRIE DE PRATO DI GIOVELLINA

10 – Location à l'année d'un appartement communal

Le maire propose de louer à l'année l'appartement situé à l'étage de la mairie à Madame MANUEL pour un loyer mensuel de 400 €.

Proposition adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

11 – Questions diverses

Comité des fêtes :

Joseph NASICA président actuel du comité des fêtes fait part de ses difficultés à trouver des personnes pour s'impliquer réellement dans ce comité. Le maire réitère sa proposition de confier l'organisation des fêtes du 14 juillet et du 15 août à la mairie.

Sujet à reprendre lors de la prochaine réunion du conseil municipal du vendredi 23 mai à 16h 30.

Le maire précise que le compte administratif 2013, le budget primitif 2014 ainsi que tous les comptes rendus de réunions du conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la mairie.

Pas d'autres questions, la séance est donc levée à 17 heures.

Rédacteur : LE MAIRE